



du 26 février au 4 mars 2007 n°160

Sommaire

Edito : Cris d'orfraie sur fond de casse industrielle ■ Alcatel-Lucent : report du Comité central d'entreprise ■ EADS : le groupe vendrait quatre usines en France, autant qu'en Allemagne ■ Renault : hommage des salariés du Technocentre après le suicide d'un des leurs ■ Tabac à l'entreprise : les inspecteurs du travail de Moselle refusent de sanctionner ■ Education : la sanction contre Roland Veuillet doit être annulée ■ Sport scolaire : de Robien épinglé par les profs d'EPS ■ Maisons de retraites : les directeurs interpellent les candidats à la présidentielle ■ Santé : Hôpital 2012 « ne répond pas aux enjeux de santé » ■ Hôpital : tarifs en hausse de 1,26% en 2007 ■ Syndicalisme : l'Unef a 100 ans ■ Sondage : les patrons font confiance à leurs salariés ■ Cinéma : les techniciens appelés à faire grève des tournages le 7 mars ■ Spectacle : intermittents en grève le 12 mars ■ Code du travail : report du toilettage ■ Emploi : la Cour des comptes critique les emplois aidés ■ Emploi : le CNE fait pschitt ! ■ Pauvreté, inégalités : les Françaises, de plus en plus exposées ■ Du nouveau sur le blog du congrès de l'Ugict ■ « Génération Militante » naissance d'un nouveau blog de l'UGICT-CGT ■

Edito

Cris d'orfraie sur fond de casse industrielle

L'intervention coup sur coup la semaine passée du plus haut niveau de l'Etat, le président, le Premier ministre ou son ministre du travail dans deux affaires qui défraient la chronique sociale, montre combien les enjeux sont lourds pour notre pays. La saignée d'emplois chez Alcatel-Lucent et la fermeture de quatre sites Airbus, sont des mauvais coups. Il est clair qu'ils arrivent bien mal dans une campagne électorale où la question de l'emploi est au centre des préoccupations des Français, mais à la périphérie des programmes. Ces événements sont aussi de très mauvais signes car ils touchent des industries qui rapportent leur comptant de richesses et pèsent lourd dans la balance commerciale. Et ils sont aussi de mauvais augures, car ils concernent des entreprises de hautes technologies. Ces interventions témoignent aussi de l'embarras des pouvoirs publics face à la réaction syndicale unitaire et transfrontalière des salariés. Ces annonces montrent aussi les limites du discours sur le recentrage de l'industrie de notre pays sur l'excellence. En effet, ces braderies de l'emploi remettent en question les équilibres de certains pôles de compétitivité qui nous ont été vendus comme la panacée face à la disparition de notre industrie traditionnelle. On voit là que non seulement cela ne nous protège pas, mais que les grands groupes n'hésitent pas à jouer la carte des délocalisations, y

compris dans ces domaines, quand il s'agit de conforter les taux de rentabilité à courts termes des actionnaires. Enfin, ces annonces pointent aussi le besoin de conquérir de nouvelles garanties sociales pour les salariés. En mettant la question d'un nouveau statut du travail salarié au cœur d'un colloque le 28 février, la CGT veut se réapproprier la revendication d'une sécurité sociale professionnelle. Ce terme est très employé, y compris par le Président de la République qui résume la question à la fusion ANPE/UNEDIC. Quant à Nicolas Sarkozy qui a fait d'un rapport intitulé « Pour une sécurité sociale professionnelle » son livre de chevet, il préconise le fameux contrat de travail unique qui inclut la précarité du CDD dans le CDI. Pour la CGT, il s'agit d'éviter que le travail soit transformé en marchandises, de permettre que tous les salariés disposent de garanties nationales interprofessionnelles qui leur permettent de disposer de droits du début à la fin de leur carrière professionnelle. Il s'agit d'obtenir que les salariés ne soient pas les victimes des restructurations, des délocalisations, des suppressions d'emplois. Il y a besoin dans ce pays de responsabiliser plus fortement les entreprises vis-à-vis des salariés, vis-à-vis aussi des territoires.



Alcatel-Lucent : report du Comité central d'entreprise

3200 salariés d'Alcatel-Lucent se sont à nouveau mobilisés, jeudi 22 février contre les 12.500 suppressions d'emplois prévues dans le monde et les 1.468 prévues en France. Les deux sites rennais d'Alcatel-Lucent, qui emploient 200 salariés et dont la fermeture a été annoncée, ont débrayé à 100% pendant deux heures jeudi matin. A Lannion (Côtes-d'Armor) sur le site qui compte environ 1.100 salariés, 600 personnes ont débrayé. Orvault (Loire-Atlantique) qui emploie 600 salariés et doit perdre 200 emplois, un débrayage de deux heures a été suivi par environ 500 salariés. En Ile-de-France, les syndicats s'étaient donné rendez-vous à Vélizy (Yvelines) où le site a « été bloqué toute la matinée de jeudi par 1.500 personnes » venues également de l'établissement de Villarcieux (Essonne). De source syndicale, on a appris que le Comité central d'entre-

prise (CCE) de la principale filiale d'Alcatel-Lucent, prévu les 5 et 6 mars et au cours duquel devaient débiter les procédures officielles du plan social, a été reporté. Il semblerait donc que les premières mobilisations syndicales aient fait bouger les lignes et notamment contraint le gouvernement à intervenir. Ainsi, le ministre délégué à l'Emploi, Gérard Larcher, a proposé jeudi soir aux syndicats (CGT, CFE-CGC, CFDT, CFTE-FO) puis à la direction du groupe, la « mise en place d'un groupe de travail sur la place des Télécoms en France » et la « suspension du plan social », prévoyant 1.468 suppressions d'emploi en France. En revanche, pour l'heure, le CCE de l'autre filiale française touchée par le plan social, Alcatel Business Systems (ABS), est maintenu pour la mi-mars. Il concernerait 112 emplois.

EADS : le groupe vendrait quatre usines en France, autant qu'en Allemagne

Dominique de Villepin a réaffirmé jeudi 22 février sur France 2 que le gouvernement avait pour «objectif» que le plan de restructuration d'Airbus n'entraîne «pas de licenciement sec» et plaidé pour «un partage équitable» avec l'Allemagne en la matière. Le lendemain, le journal Les Echos annonçait que le groupe aéronautique européen EADS pourrait se séparer de quatre usines en France, autant qu'en Allemagne, dans le cadre d'une version remaniée du plan de restructuration de sa filiale Airbus «Power8», qui serait validé la semaine prochaine.

Le PDG d'Airbus, Louis Gallois, proposerait en France l'externalisation des sites de Méaulte (Somme) et de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), et «ajouterait dans la balance d'autres établissements du groupe EADS, comme le site Sogerma de Rochefort (Charente-Maritime), qui fabrique des sièges d'avions, et l'usine Socata de Tarbes (Hautes-Pyrénées), qui produit des avions de tourisme», selon les Echos.



Renault : hommage des salariés du Technocentre après le suicide d'un des leurs

Près de 2.000 personnes se sont rassemblées vendredi au Technocentre de Renault à Guyancourt (Yvelines), pour rendre hommage au salarié qui s'est suicidé le 16 février en invoquant les pressions qu'il subissait au travail. Ce troisième suicide en qua-

tre mois a conduit le parquet de Versailles à ouvrir une enquête préliminaire «au vu du contenu de la lettre et pour faire la transparence totale sur cette affaire».



Tabac à l'entreprise : les inspecteurs du travail de Moselle refusent de sanctionner

Les inspecteurs et contrôleurs du travail de la Moselle ont indiqué jeudi 22 février qu'ils ne verbaliseraient pas les salariés qui fumeraient dans leur entreprise, comme ils en ont reçu la mission de leur ministre. «La prévention du tabagisme en milieu de travail (...) relève de la seule responsabilité du chef d'entreprise, soumis à une obligation de résultats dans le domaine de la protection de la santé» de ses salariés, expliquent-ils. Rappelant qu'ils n'avaient pas «vocation à traquer les contrevenants

à l'interdiction de fumer», ils se disent choqués par «la pratique de la verbalisation des contrevenants salariés (...) sous la forme d'amendes forfaitaires par carnet à souches». Il faut en effet souligner que cette interdiction crée un précédent dans la mission des inspecteurs du travail qui ne verbalisent jamais les salariés. Or ce texte suppose que l'infraction est double, celle du salarié fumeur et celle de l'employeur qui ne remplit pas son obligation de résultat en la matière.

Education : la sanction contre Roland Veuillet doit être annulée

Le syndicat départemental de l'Education nationale (SDEN-CGT) du Gard-Lozère et l'Ugict-CGT ont demandé mercredi 21 février l'annulation de la sanction frappant Roland Veuillet, un conseiller d'éducation, qui a mis un terme dimanche à une grève de la faim de 57 jours. «Le ministre de l'Education na-

tionale doit annuler sans délai la sanction» à son encontre, a estimé l'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens (Ugict-CGT), parlant d'un «acharnement rare» à son égard.



Sport scolaire : de Robien épinglé par les profs d'EPS

Le Snep-FSU, syndicat des profs d'éducation physique et sportive, a ironisé mercredi dernier sur le ministre de l'Education qui a lancé un programme éducatif sur le cyclisme baptisé «A chacun son tour» et supprime dans le même temps des heures d'enseignement et d'animation des associations sportives. Le vélo du ministre ne cachera pas le gros peloton des suppressions d'heures d'animation du sport scolaire, a estimé le syndicat qui rappelle à ce sujet que le socle commun de connaissances et de compétences «marginalise l'EPS, ne lui accordant

pas notamment la reconnaissance de deux de ses fondements», c'est-à-dire «la connaissance des possibilités du corps» et «l'appropriation critique de la culture des activités physiques, sportives et artistiques». Il a également épinglé un «ministre qui s'autoproclame militant de l'EPS» et qui, «dans le même temps, supprime à tour de bras des postes et les heures d'animation du sport scolaire aux enseignants d'EPS», par le biais du récent décret supprimant les décharges de certains enseignants.



Maisons de retraites : les directeurs interpellent les candidats à la présidentielle

L'Association des directeurs d'établissements d'hébergement pour personnes âgées (Adehpa) a indiqué le 23 février qu'elle attendait des candidats à l'élection présidentielle des propositions sur le nombre de professionnels dans ces établissements et les tarifs des séjours. «Tous les candidats se disent soucieux du quotidien des Français mais aucun n'a évoqué pour l'instant les conditions de vie des 1,2 million de personnes âgées fragilisées vivant à domicile ou en établissement», déplore l'Adehpa dans un communiqué.

«Avec leurs familles et les professionnels qui les accompagnent, c'est la réalité de 7 à 8 millions de Français qui est négligée dans le débat politique», ajoute-t-elle. N'oublions pas que le quinquennat qui se termine a vu le décès (lors de la canicule de 2003) de 15.000 de nos anciens du fait des négligences de notre pays, et que le ou la futur(e) élu(e) aura nécessairement des décisions importantes à prendre, puisque le nombre des plus de 85 ans, qui est resté stable au cours des 10 dernières années, va quasiment doubler dans les 10 prochaines», fait valoir l'Adehpa.

Santé : Hôpital 2012 «ne répond pas aux enjeux de santé»

Plusieurs fédérations syndicales de la Santé CGT, CFDT, CFTC, Unsa et Sud - ainsi que des organisations hospitalières ont estimé, jeudi 22 février, que le plan gouvernemental Hôpital 2012, doté de 10 milliards d'euros sur cinq ans (la moitié versée par l'assurance maladie l'autre financée par les hôpitaux) «n'est certes pas inutile, même si la réalité des engagements financiers reste en devenir, mais ne répond ni aux grandes difficultés que connaît le service public hospitalier ni aux enjeux de santé. [...] Faute de donner des réponses sur le niveau, les modalités de financement

des hôpitaux publics et les choix concernant la démographie des professionnels, c'est le fonctionnement même des hôpitaux et les conditions de travail des personnels qui sont remis en cause». Selon une étude de la Fédération hospitalière de France (FHF), plus des deux tiers des hôpitaux publics (69%) étaient en déficit en 2006. Parmi les syndicats hospitaliers, la Confédération des praticiens des hôpitaux (CPH), l'Intersyndicat national des praticiens des hôpitaux (INPH) et la Coordination médicale hospitalière (CMH) sont signataires de ce communiqué.

Hôpital : tarifs en hausse de 1,26% en 2007

Le ministre de la santé, Xavier Bertrand, a signé, mardi 20 février la «circulaire de début de campagne budgétaire des établissements de santé». Elle indiquerait que les tarifs dans les hôpitaux publics vont augmenter de 1,26% en 2007, contre une baisse de 1% l'an dernier, a indiqué, jeudi, la Direction de l'hospitalisation (Dhos). La Dhos rappelle par ailleurs que

la tarification à l'activité (T2A), «qui permet de rémunérer les établissements de santé en fonction de leur activité réelle, représentera cette année 50% des recettes des établissements anciennement sous dotation globale, contre 35% en 2005».



Syndicalisme : l'Unef a 100 ans

L'Union nationale des étudiants de France (Unef) fêtera en mars le centenaire de son existence. Son président, Bruno Julliard a indiqué mercredi 21 février que le syndicat entendait s'appuyer sur la victoire contre le CPE pour faire entendre la voix de «toute la jeunesse» en interpellant les candidats à la présidentielle. L'Unef pose «sept exigences» aux candidats et intitule sa campagne d'interpellation: «Qu'allez vous faire de nos 20 ans?». Parmi ces revendications, elle demande une «allocation d'autonomie», qui permettrait aux jeunes d'obtenir un montant suffisant pour réussir leurs études «sans dépendre de (leurs) parents ou d'un job». Elle exige aussi un «investissement mas-

sif de l'Etat» dans l'enseignement supérieur, permettant d'atteindre 13.000 euros de dotation par an et par étudiant (contre actuellement 6.800 euros, soit moins que l'argent octroyé à un collégien, ndlr). Elle souhaite par ailleurs la garantie d'une insertion professionnelle des jeunes, plus d'égalité entre étudiants français et étrangers, un plan logement pour les étudiants, un autre plan pour la santé des jeunes, et un accès gratuit à la contraception.



Sondage : les patrons font confiance à leurs salariés

Selon un sondage TNS Sofres/Ineum Consulting paru samedi 24 février dans le Figaro, la quasi-totalité des patrons d'entreprises (97%) affirment faire dans l'ensemble confiance à leurs salariés, et seuls 3% ne leur font plutôt pas confiance. «Tant mieux! Même s'il faut sans doute relativiser: le recrutement relevant du pouvoir de l'employeur, le contraire eût été une mise en cause de leur propre professionnalisme», réagit dans un commentaire le secrétaire général de la CGT, Bernard Thibault. De son côté, la patronne du Medef voit la «reconnaissance de ce que font les salariés qui explique le regard favorable des chefs d'entreprise». «L'entreprise est un lieu de projets. Ceux

qui la pensent encore comme un espace de conflit se trompent». Voudrait-elle dire par là que les salariés n'auraient aucun grief, aucune revendication ? Oublie-t-elle au passage le véritable flicage que subissent nombre de salariés dans les murs de l'entreprise, sans parler, des pressions individuelles, des jugements d'évaluation indignes qui poussent certains au suicide ? Au passage, on peut vraiment s'interroger sur l'utilité de certains sondages. Qui peut croire en effet que les 400 patrons interrogés auraient envie de dire qu'ils se sont complètement plantés dans leurs recrutements ?

Cinéma : les techniciens appelés à faire grève des tournages le 7 mars

Trois syndicats de techniciens et ouvriers du cinéma appellent à une grève le 7 mars pendant les tournages pour protester contre un projet de convention collective qui prévoit de réduire leurs salaires de 20%.

Dans un communiqué, le SNTR-CGT, le SNTPT et le SGTIF-CGT, appellent «l'ensemble des ouvriers et techniciens du cinéma à faire grève sur tous les tournages de long métrage sans exception». Ces syndicats avaient déjà appelé à faire grève les 18 novembre et 31 janvier derniers. Ils exigent notamment de voir maintenues «les grilles de salaires minima actuelles» et «la base hebdomadaire de travail à 39 heures».

Spectacle : intermittents en grève le 12 mars

La Fédération des syndicats CGT du spectacle a appelé jeudi 22 février les intermittents à une «journée nationale d'actions et de grèves» le lundi 12 mars pour protester contre la réforme de leur régime d'assurance chômage. Un rassemblement est prévu le vendredi 2 mars à 9h30 devant le siège parisien du Medef, où aura lieu une réunion paritaire sur les intermittents. Une manifestation partira à 17H00 du Cirque d'hiver pour rallier L'Olympia. Le régime chômage des intermittents doit être régi par un nouveau texte succédant au protocole contesté de juin 2003, qui avait durci leurs conditions d'indemnisation. Le nouveau protocole, qui s'inscrit dans la logique du dispositif de 2003, a été signé en catimini par trois centrales syndicales minoritaires (CFDT, CFTEC et CGC) et par le patronat le 21 décembre. Il reprend pour l'essentiel la réforme de juin 2003.

Code du travail : report du toilettage

Il semblerait que le gouvernement ait décidé de reporter la recodification du Code du travail, à la suite de la requête conjointe des cinq organisations syndicales représentatives. La recodification du Code du travail est une réécriture globale du recueil (fusion d'articles redondants, suppression de dispositions désuètes, ajout de réglementations sur le travail jusqu'ici absentes du code, etc.). Il ne doit pas en modifier le contenu. Début février, le directeur général du travail, Jean-Denis Combrexelle

avait déclaré qu'une ordonnance, publiée en principe en mars, «validerait la recodification de toute la partie législative du code». La partie réglementaire le serait en septembre. Le gouvernement prévoirait toujours de publier son ordonnance en mars, comme prévu, mais avec une clause stipulant que cette partie du code n'entrerait en vigueur qu'une fois l'ensemble prêt.



Emploi :

La Cour des comptes critique les emplois aidés

Dans une enquête publiée le 21 février, la Cour des Comptes a sévèrement critiqué le caractère complexe et changeant des contrats de travail aidés et le manque d'évaluation de ces dispositifs (SEJE, CIE, CI-RMA, contrat d'avenir, CAE, CIVIS, contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation «pro», pour ne citer que ceux qui ont toujours cours) auxquels l'Etat a consacré 5,6 milliards d'euros en 2005. Dans le secteur privé, la Cour met en évidence des effets d'aubaine importants pour plusieurs contrats aidés, c'est-à-dire quand l'employeur aurait de toute façon embauché, même sans aide. Cependant, dans le secteur non-marchand, certains contrats aidés conduisent à cantonner leurs bénéficiaires dans l'emploi aidé et les marquent comme au fer rouge.

Le CNE fait pschitt !

Selon une étude rendue publique mercredi dernier par le collectif associatif et syndical ACDC (Autres chiffres du chômage) le contrat nouvelles embauches (CNE) n'a permis la création en 18 mois que de 35.000 emplois et «n'en créera pas en 2007». Les auteurs se basent non pas sur les 814.000 intentions d'embauche en CNE depuis sa création en août 2005, mais sur le nombre de 400.000 salariés actuellement en CNE et sur la proportion de chefs d'entreprise qui disent qu'ils n'auraient pas embauché sans ce contrat.

Cette proportion s'élevait à 8% en mai 2006, et à 9% en 2005, selon deux études de la Dares (direction des études du ministère de l'Emploi), dont la dernière a été publiée mardi. Selon les auteurs de l'étude, le consultant Jean-Michel Charbonnel et Laurent Bisault, syndicaliste à l'Insee, le CNE, après une montée en charge rapide, «n'a cessé depuis de perdre de son attrait auprès des employeurs», notamment en raison des incertitudes juridiques et politiques l'entourant.

Pauvreté, inégalités : les Françaises, de plus en plus exposées

Selon un rapport parlementaire de la Délégation aux droits des femmes de l'Assemblée nationale dont l'AFP a obtenu copie, mais qui ne serait diffusé qu'en avril, les Françaises sont de plus en plus exposées à la précarité, l'essor du travail féminin masquant des inégalités croissantes y compris entre femmes. « Dans un contexte de persistance de la pauvreté et de diffusion de la précarité en France, les femmes sont les grandes perdantes » soulignerait ce rapport qui dénonce en particulier la persistance des inégalités et la fragilité des femmes sur le marché du travail, masquées par l'essor du travail féminin depuis les années 1950. Pour les «travailleuses pauvres», la

tentation est forte de quitter le marché du travail à la venue des enfants. Le rapport rejoint le constat de nombre d'experts : le déficit de places en mode de garde collectif et la création du congé parental poussent les femmes en situation d'emploi précaire à abandonner leur travail. Cela conduit à l'apparition aujourd'hui en France «de nouvelles inégalités», entre femmes cette fois, l'écart se creusant entre les «gagnantes» (bien insérées, disposant d'emploi stables et bien rémunérées) et les «perdantes» (travailleuses en temps partiel et bas salaires). Ces inégalités se déclinent dans l'emploi, mais aussi l'accès aux modes de garde, les salaires et donc les retraites.

Du nouveau sur le **blog** du congrès de l'Ugict



-Un compte rendu sur un débat le 12 février, où infirmières et techniciens de labo du syndicat Ufmict de la Pitié-Salpêtrière ont débattu de leur vécu professionnel et syndical et de la préparation du congrès de l'Ugict.

-Un papier sur le thème « Contrat et temps de travail des cadres » A partir d'un débat du pôle Cadres de l'UGICT.

-Un compte rendu du forum Ugict à Aix sur les jeunes diplômés.

<http://www.blogcongres.ugict.cgt.fr>

« Génération Militante »

Naissance d'un nouveau blog de l'UGICT-CGT

Ce blog a vocation à accueillir un certain nombre d'interviews destinées à mieux saisir les ressorts de l'engagement chez les jeunes diplômés. Ces matériaux sont issus d'une enquête sociologique en cours menée par Michel Vakaloulis, universitaire, à la demande de l'UGICT-CGT. L'objectif est de susciter commentaires et réactions, points de vue et échanges. Le débat collectif le plus large nous paraît en effet nécessaire pour que cette « génération militante » exprime toutes ses potentialités transformatrices, pour qu'elle pèse de façon conséquente et durable dans l'évolution de notre société et dans les recherches de sens comme de conquêtes sociales concrètes.



<http://www.generationmilitante.fr>